



Conseil économique  
et social

Distr.  
LIMITÉE

E/CN.17/ISWG.I/1996/L.1  
29 février 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
Groupe de travail spécial intersessions  
à composition non limitée chargé  
des questions sectorielles  
26 février-1er mars 1996  
Point 5 de l'ordre du jour

ADOPTION DU RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL

Projet de rapport

Chapitre

QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Ouverture et durée de la session

1. Le Groupe de travail a tenu sa session au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 26 février au 1er mars 1996, conformément à la décision 1995/235 du Conseil économique et social, en date du 17 juillet 1995. Il a tenu \_\_\_ séances (1re à \_\_\_).
2. M. Henrique Cavalcanti (Brésil), Président de la Commission du développement durable, a ouvert la session.
3. M. Svante Bodin (Suède), Président du Groupe de travail, a fait une déclaration liminaire.
4. Le Secrétaire général adjoint à la coordination des politiques et au développement durable a lui aussi fait une déclaration.
5. Le Groupe de travail a entendu les interventions des chefs de projets du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de l'Organisation météorologique mondiale concernant les rapports du Secrétaire général sur la protection des océans, de toutes les mers – y compris les mers fermées et semi-fermées – et des zones côtières et la protection, l'utilisation rationnelle et la mise en valeur de leurs ressources biologiques (E/CN.17/1996/3 et E/CN.17/1996/Misc.1), ainsi que sur la protection de l'atmosphère (E/CN.17/1996/22 et Add.1).

#### B. Participation

6. Les représentants de \_\_\_ États membres de la Commission du développement durable ont participé aux réunions du Groupe de travail. Les observateurs d'autres États Membres de l'ONU, d'États non membres et de l'Union européenne y ont également assisté, de même que les représentants d'organismes des Nations Unies et les observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales. La liste des participants figure à l'annexe I du présent rapport.

#### C. Élection du bureau

7. À la 1re séance, le 26 février, M. Svante Bodin (Suède) a été élu Président par acclamation.

#### D. Ordre du jour et organisation des travaux

8. À la 1re séance, le 26 février, le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour provisoire qui figure dans le document E/CN.17/ISWG.I/1996/1. Les points de l'ordre du jour étaient les suivants :

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Protection des océans et de toutes les mers – y compris les mers fermées et semi-fermées – et des zones côtières et protection, utilisation rationnelle et mise en valeur de leurs ressources biologiques (Action 21, chap. 17).
3. Protection de l'atmosphère (Action 21, chap. 9).
4. Questions diverses.
5. Adoption du rapport du Groupe de travail.

#### E. Documentation

9. La liste des documents dont était saisi le Groupe de travail figure à l'annexe II du présent rapport.

Annexe I

PARTICIPATION

[À compléter]

Membres

États Membres de l'Organisation des Nations Unies  
représentés par des observateurs

États non membres et autres entités représentés par  
des observateurs

Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Institutions spécialisées

Organisations intergouvernementales

Organisations non gouvernementales

Annexe II

## LISTE DES DOCUMENTS DONT ÉTAIT SAISI LE GROUPE DE TRAVAIL

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
E/CN.17/ISWG.I/1996/1	1	Ordre du jour provisoire
E/CN.17/1996/3	2	Rapport du Secrétaire général sur la protection des océans, de toutes les mers - y compris les mers fermées et semi-fermées - et des zones côtières et la protection, l'utilisation rationnelle et la mise en valeur de leurs ressources biologiques
E/CN.17/1996/22 et Add.1	3	Rapport du Secrétaire général sur la protection de l'atmosphère
E/CN.17/ISWG.I/1996/Misc.1	2	Additif au rapport du Secrétaire général sur la protection des océans, de toutes les mers - y compris les mers fermées et semi-fermées - et des zones côtières et la protection, l'utilisation rationnelle et la mise en valeur de leurs ressources biologiques
E/CN.17/ISWG.I/1996/Misc.2	3	Document concernant la mise en oeuvre du Programme mondial d'action pour la protection de l'environnement marin contre la pollution d'origine tellurique et les dispositions institutionnelles pertinentes, présenté par le Programme des Nations Unies pour l'environnement à la suite de la Conférence intergouvernementale sur la protection de l'environnement marin contre la pollution d'origine tellurique, tenue à Washington, du 23 octobre au 3 novembre 1995

-----